

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 30/11/2021
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% FONDS NON BENCHMARKE
Indice comparatif : 100% MSCI ACWI
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU2389405080
Code Bloomberg : -
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 103,68 (EUR)
Actif géré : 648,80 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 1,83%
Commission de surperformance : Oui

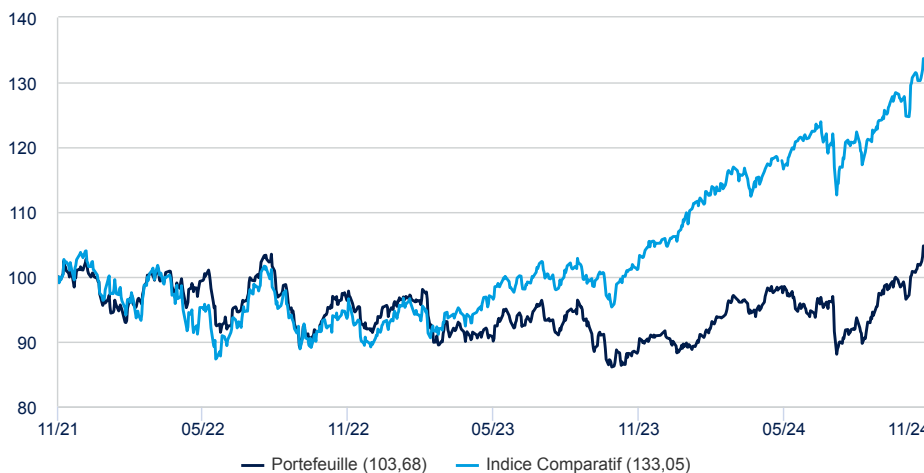
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés actives dans toute partie de l'économie de l'hydrogène. Le processus d'investissement intègre une approche durable à travers des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 31/10/2024	3 mois 30/08/2024	1 an 30/11/2023	3 ans 30/11/2021	5 ans -	Depuis le 30/11/2021
Portefeuille	13,68%	7,41%	10,67%	16,08%	1,21%	-	1,21%
Indice Comparatif	25,86%	6,63%	8,75%	30,28%	9,99%	-	9,99%
Ecart Indice Comparatif	-12,17%	0,77%	1,93%	-14,21%	-8,78%	-	-8,78%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	-0,22%	-9,53%	-	-	-
Indice Comparatif	18,06%	-13,01%	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-18,28%	3,48%	-	-	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

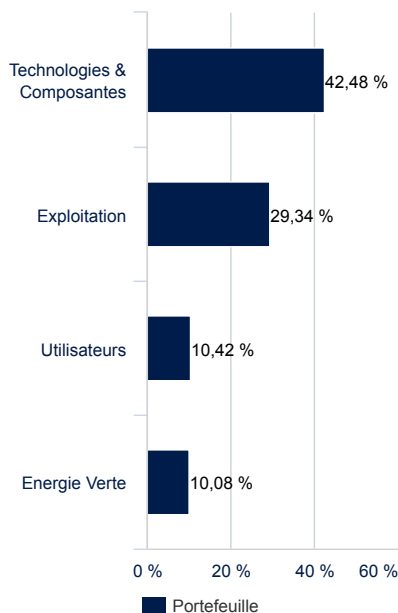
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	10,74%	13,41%	-	13,41%
Volatilité de l'indice comparatif	9,95%	12,74%	-	12,74%

* Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

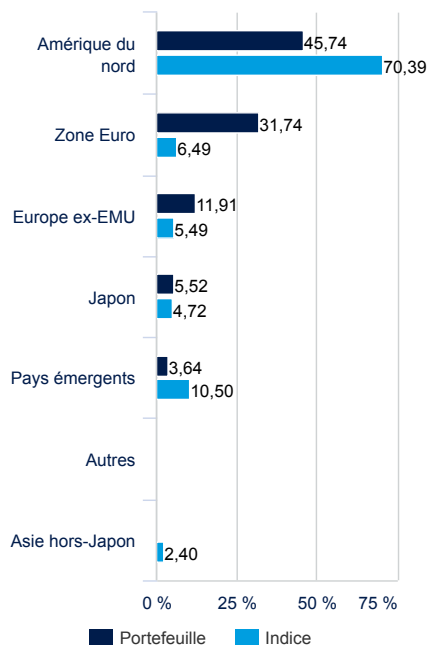
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



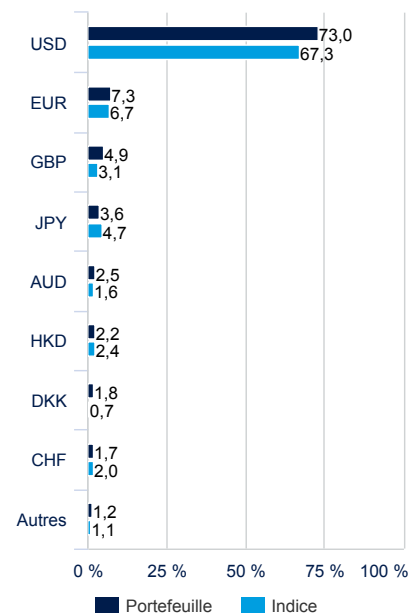
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



* En pourcentage de l'actif

** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	56,46	655,66
% Moyenne + Petite capitalisation	58,38	27,98
% Grande capitalisation	41,62	72,02
PER annuel anticipé	16,02	18,41
Prix sur actif net	2,07	3,20
Prix sur cashflow	9,36	14,85
Taux de rendement (en %)	2,78	1,82
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	21,77	15,71
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	6,87	9,23

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	66
Liquidités en % de l'actif	6,82%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
SEMPRA	Services publics	3,60%	3,52%
SIEMENS AG-REG	Industrie	3,41%	3,23%
AIR PRODUCTS & CHEMI	Matériaux	3,02%	2,92%
BAKER HUGHES A GE CO	Énergie	2,94%	2,88%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2,93%	2,81%
BUREAU VERITAS	Industrie	2,81%	2,80%
NEXTERA ENERGY INC	Services publics	2,70%	2,49%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	2,54%	2,49%
NATIONAL GRID PLC	Services publics	2,54%	2,46%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	2,42%	2,25%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Alexandre Cornu**

Gérant de portefeuille

**Gaël Des Prez de la Morlais**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

America Maxima ! L'élection la plus attendue de cette année, qui en comptait un peu plus de 60, a donné ses résultats et les Etats-Unis d'Amérique ont choisi Donald Trump pour leur prochain président. De plus, contre toute attente, les Républicains ont tout gagné : la présidence, la Chambre des représentants et le Sénat. Ce résultat a déclenché un rallye sur les marchés, les investisseurs pariant sur les propositions de réduction d'impôts et de déréglementation qui soutiendraient les bénéfices des entreprises et la croissance économique. Les marchés américains ont de nouveau enregistré de bonnes performances mensuelles, surpassant l'Europe. Les marchés européens ont terminé en ordre dispersé alors qu'ils évaluaient les conséquences de la menace de tarifs douaniers de la nouvelle administration américaine. En outre, les plus grandes économies européennes étaient sous les feux de la rampe, l'Allemagne convoquant des élections anticipées et la France gérant une crise budgétaire qui a débouché sur une crise politique.

Sur le plan macroéconomique, les données économiques aux États-Unis ont été solides, avec un marché du travail stable, une stabilisation de l'inflation et une forte confiance des consommateurs. L'optimisme n'était pas de mise dans l'Union européenne : l'inflation est passée de 2 % à 2,3 % ce mois-ci, les indices PMI de novembre ont été inférieurs aux attentes et ont atteint un nouveau plancher. Il n'est donc pas surprenant que la confiance des consommateurs soit également en baisse. En Chine, le plan de relance lancé en octobre a montré quelques signes avant-coureurs avec une production industrielle en hausse de +5,3 % en octobre.

En termes de performances sectorielles, les valeurs cycliques et les valeurs financières ont surperformé, la consommation discrétionnaire et les valeurs financières étant en tête de peloton. En particulier, l'automobile (Tesla en hausse de +42% !) et les services financiers en raison d'une déréglementation potentielle. Les secteurs de l'énergie, de la technologie et de l'industrie ont été parmi les plus performants. En revanche, les secteurs des matériaux, de la santé et les services publics ont sous-performé. En raison de la baisse des tarifs pour les premiers et de la réforme des soins de santé pour les seconds.

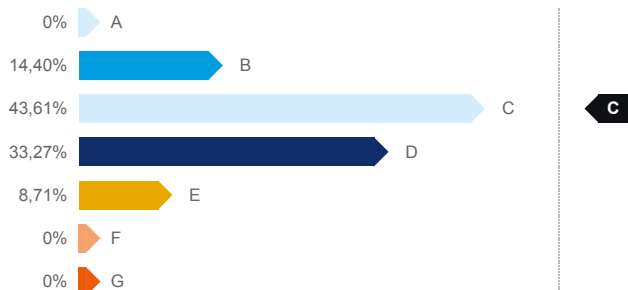
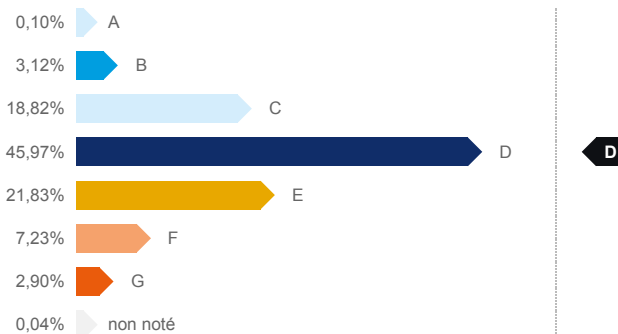
En novembre, le fonds progresse de +7,5% contre une hausse de +6,6% pour le MSCI ACWI. La performance profite particulièrement du fort rebond des valeurs industrielles, Bloom Energy en tête. Le fabricant de piles à combustibles grimpe de 194% après l'annonce de la signature d'un contrat cadre avec American Electric Power qui valide sa proposition de fournir avec ses équipements de l'énergie aux centres données qui peinent à être raccordés à la grille de transmission d'électricité. Plus généralement, l'élection de Monsieur Trump aura agi comme un vote de confiance en faveur de la reprise des investissements dans le secteur de l'énergie et ainsi soutenu Chart Industrie (+65%), Siemens Energy (+36%), Emerson (+26%), Vertiv (+20%) ou encore Eaton (+17%) et GE Vernova (+14%). De telles hausses, accompagnées par celle de Baker Hughes (+19%), auront largement compensé la baisse des développeurs de renouvelables (AES Corporation -20% et EDP -8%).

Après avoir été stable pendant de nombreuses années, la demande d'énergie en Amérique du Nord et en Europe est prévue de reprendre une trajectoire ascendante au rythme de 2 à 3% par an. Cette croissance s'ajoute à la nécessaire évolution du mix énergétique encore à 80% carboné. Le développement des énergies renouvelables, qui sont aujourd'hui les sources de génération les moins chères à développer, n'est donc pas un luxe mais une nécessité. Et ce dans des conditions économiques d'autant plus satisfaisantes que les développeurs de centres de données sont prêts à payer l'électricité plus cher que par le passé. L'élection de Monsieur Trump, si elle fait planer des doutes sur le maintien en l'état de tous les dispositifs de l'IRA ne changera pas le sens de l'histoire. A court terme cependant, elle induit une inquiétude sur les clean tech et un soutien des valeurs exposées au gaz naturel liquéfié. A l'exception de l'éolien offshore, la pression sur les premières devrait se soulager à mesure que nous nous rapprochons de la prise de fonction du président élu. Quant aux secondes, elles profitent déjà du dégel prévu des nouvelles autorisations de terminaux de liquéfaction. Ce dont notre fonds bénéficie dès lors que les acteurs exposés à ce thème sont souvent les mêmes que ceux qui fournissent les équipements déployés dans les sites de production d'hydrogène. En 2025 enfin, s'ajoutera comme soutien l'accélération des déploiements de projets de capture de carbone, qui concernent de nouveau beaucoup de valeurs de notre portefeuille.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille**De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	D	D
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	69
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

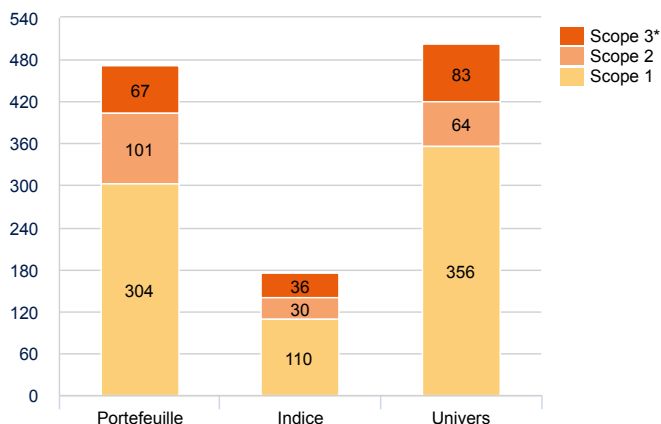
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 472 / 176

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

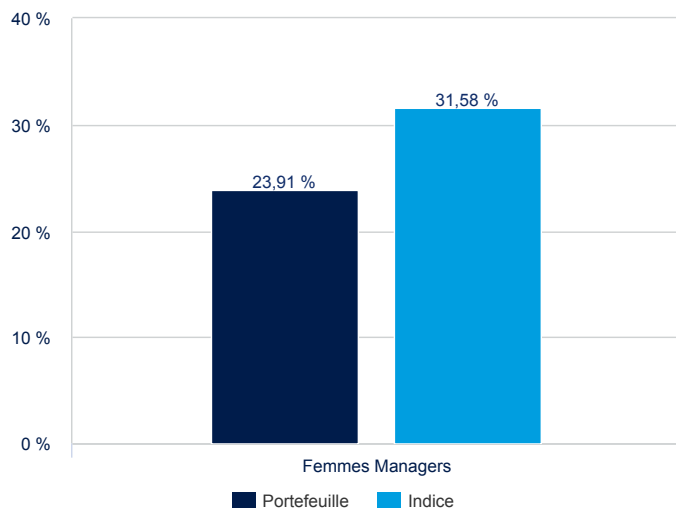


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

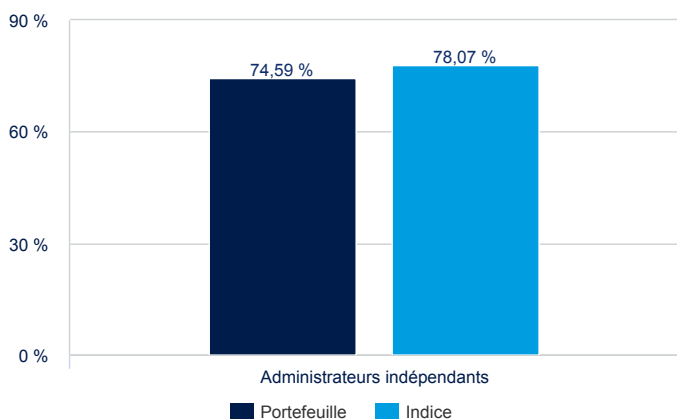
100% 100%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

83,58% 90,31%

Gouvernance⁴

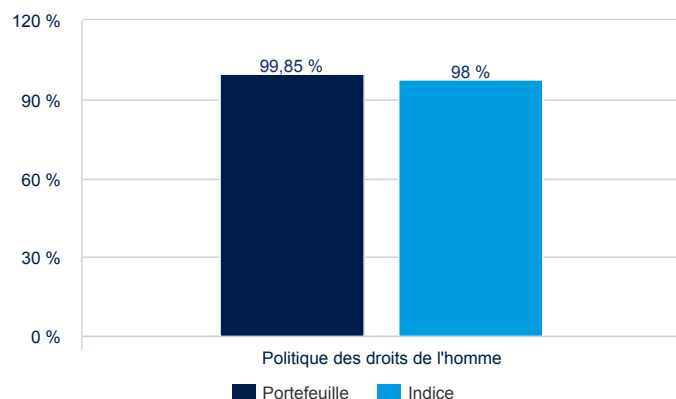
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

100% 100%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

95,90% 99,64%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

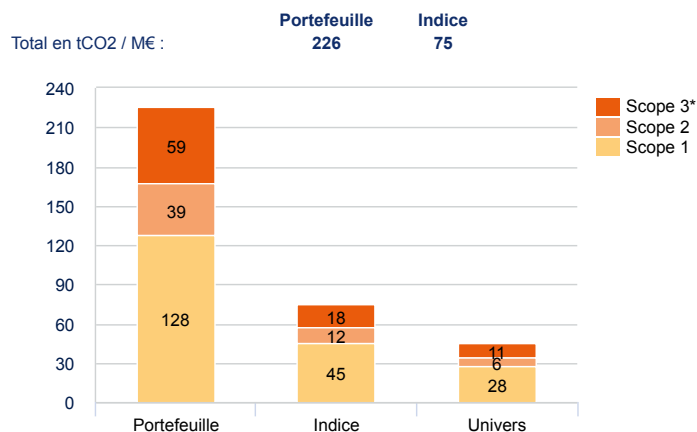
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Empreinte carbone du portefeuille

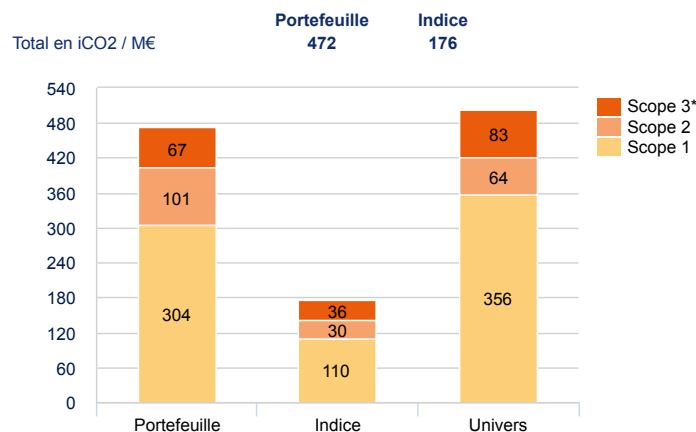
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

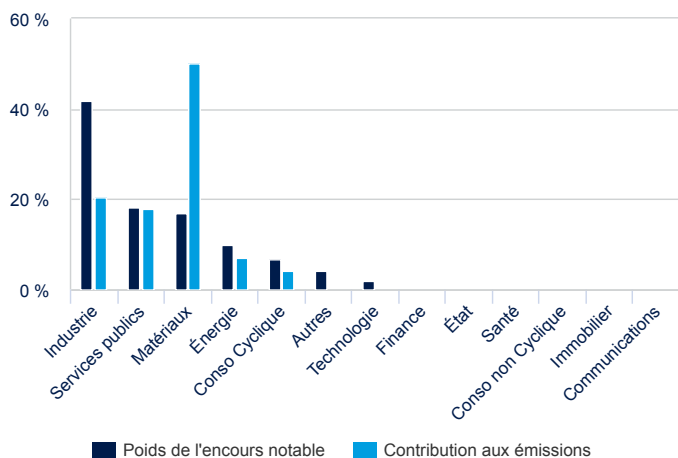
* fournisseurs de premier rang uniquement

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



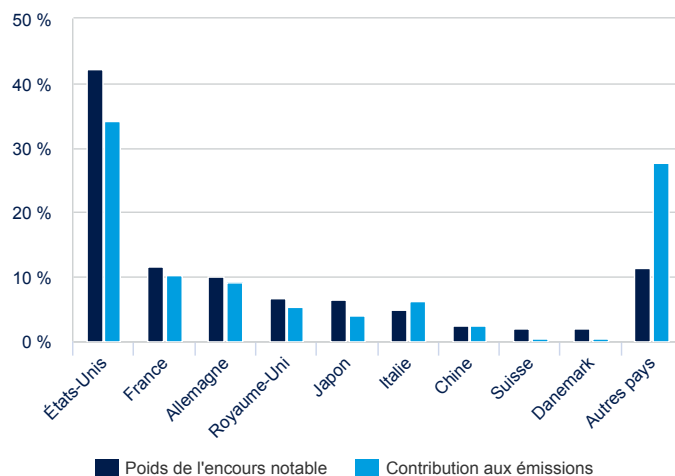
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone

	Portefeuille	Indice	Univers
Poids de l'encours Noté/Total	90,88%	99,45%	96,39%
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	94,32%	99,45%	-

Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice	Univers
Nombre total d'émetteurs	160	2 579	246

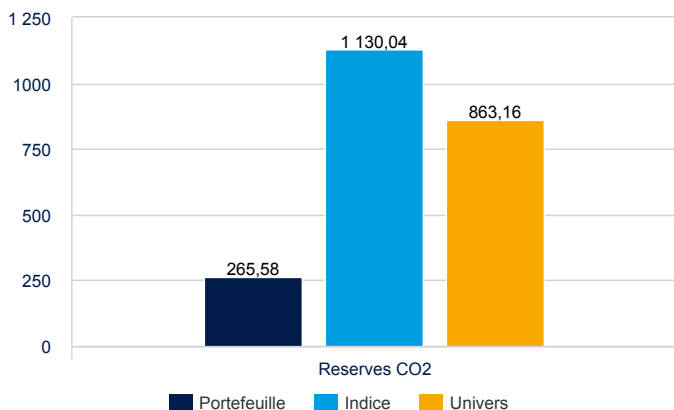
Sources et définitions

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

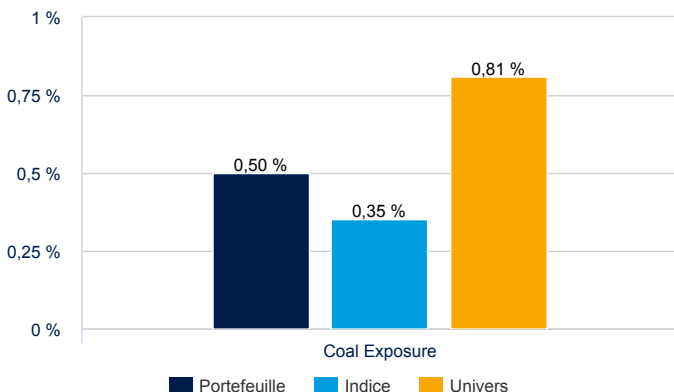
- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Réserves carbone par million d'euros investis



Ce graphique mesure les réserves carbone du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il constitue un indicateur des émissions potentielles, résultant de la combustion des réserves fossiles, induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Exposition charbon



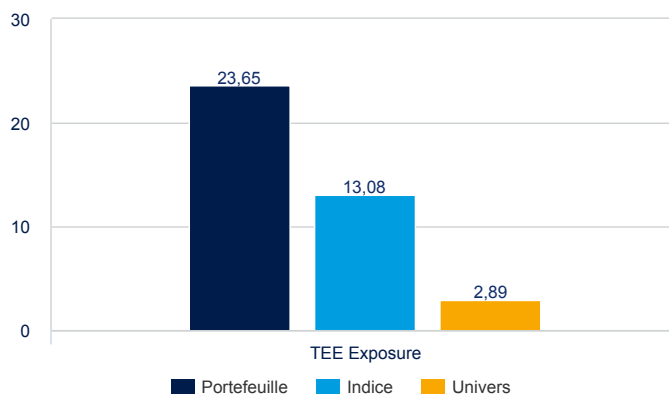
Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

Couverture de l'analyse des réserves carbone

	Portefeuille	Indice	Univers
Poids des émetteurs notés (Notés / Total)	100%	100%	100%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables ¹)	109,71%	100,55%	INF

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Exposition aux technologies vertes en %



Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE

Entreprise	Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO ² / M€	tCO ² / %
SSAB AB	Matériaux	1,03%	1,13%	41.46	18,30%
AIR PRODUCTS AND CHEMICALS INC	Matériaux	3,04%	3,34%	15.86	7,00%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2,97%	3,26%	14.91	6,58%
AES CORP/THE	Services publics	1,01%	1,11%	11.52	5,08%
BLOOM ENERGY CORP	Industrie	2,23%	2,45%	11.38	5,02%
THYSSENKRUPP FINANCE NEDERLAND	Énergie	0,43%	0,47%	10.39	4,58%
JOHNSON MATTHEY PLC	Matériaux	1,47%	1,62%	9.26	4,09%
DOW INC	Matériaux	1,19%	1,30%	8.2	3,62%
ENEL SPA	Services publics	1,70%	1,86%	8.05	3,55%
NORSK HYDRO ASA	Matériaux	0,81%	0,89%	7.79	3,44%

Sources et définitions

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost.
Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.